



Abus de confiance et escroquerie

Par **LECAT**, le **23/09/2008** à **18:52**

Bjr, j'ai laissé mon véhicule en dépôt-vente, il a été vendu, le gérant du dépôt ne m'a pas prévenu, il me racontait des fables pour me faire patienter. La police m'a téléphoné, ils avaient perquisitionné ce monsieur, trouvé les dossiers des véhicules vendus et non payés, dont le mien. Ce monsieur vendait les véhicules mais ne payait pas les propriétaires, dont moi. Je suis allé le voir, il m'a proposé un arrangement: choisir un véhicule sur le park, (mais qui ne lui appartient pas...), ou me régler en plusieurs fois, sans préciser le nombre ni les échéances; il a fini par me promettre de me régler pour fin novembre. Là dessus je suis allé au commissariat, où l'on m'a dit que ce monsieur était l'objet d'une vingtaine de plaintes (même motif), était interdit bancaire, et promettait à tout le monde un règlement sous 2 mois, qui n'arrivait jamais. J'ai donc porté plainte pour abus de confiance et escroquerie. Mais quels sont les moyens pour me faire payer? dois je lui envoyer plusieurs lettres? un huissier? ou laisser l'affaire en l'état? Cela représente une grosse somme (12000€)! merci de vos conseils, très cordialement, J.P.Lecat